

Bienvenue



Séance d'information
aux parents des élèves 1H

Rentrée 2024 - 2025

Ecole Gruyères - Le Pâquier



Au programme

L'école et son organisation

Le début de la scolarité en 1H-2H

L'accueil extrascolaire

Le Conseil des parents

Avant la rentrée

Apéritif



- Pour toute la Suisse, entrée à l'école à 4 ans révolus au 31 juillet
- 11 années de scolarité obligatoire
- Même horaire dans le cercle scolaire de la 1^H à la 8^H
- Plan d'études romand (PER)
- Report d'entrée possible auprès de l'inspecteur (délai 30 mars)
- Précisions sur le site de l'école



Ecole Gruyères - Le Pâquier

Deux sites

19 classes au total

- 2 classes 1H-2H au Pâquier
- 4 classes 1H-2H à Epagny

378 élèves

35 enseignants



Les enseignantes 1H-2H

Victorine Tille

Sandrine Delacour

Catherine Gremaud

Anne-Françoise Aubry

Régine Schafer

Sophie Pambianchi

Nicole Kilchoer

Julie Schneider

Lauriane Overney





Au programme

L'école et son organisation

Le début de la scolarité en 1H-2H


L'accueil extrascolaire

Le Conseil des parents

Avant la rentrée

Apéritif





Idée générale d'une journée 1H-2H

Variation

L'arrivée à l'école:

- **Se rendre jusqu'à l'école**
- **Se séparer de maman et papa**
- **Entrer dans l'école**
- **Respecter les règles du vestiaire**

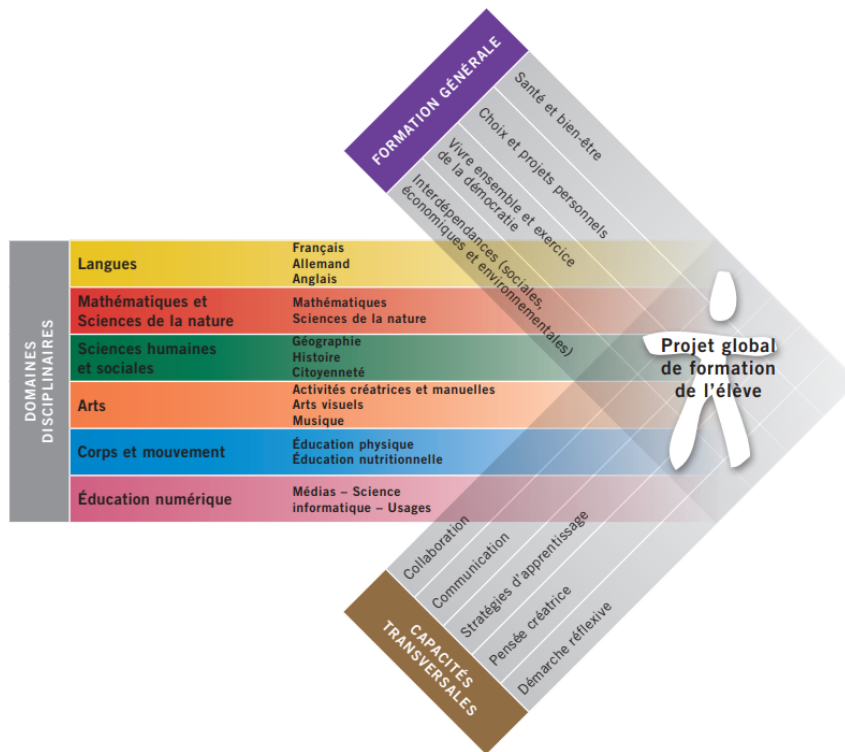


Accueil en chambrette ou ailleurs dans la classe: c'est pour...

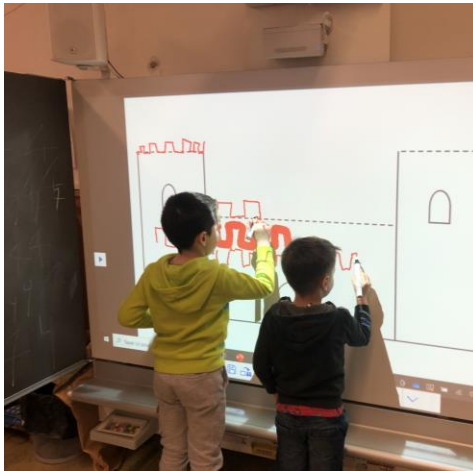
- Prendre du temps pour se dire bonjour, pour se retrouver en débutant la matinée ou l'après-midi.
- Un moment d'écoute et de partage pour apprendre à se connaître peu à peu.
- Découvrir les activités de vie des uns et des autres pour s'enrichir, faire le lien entre la maison et l'école.
- Lire le MENU DU JOUR pour connaître les activités que nous allons faire et sous quelles formes.
- Faire le tableau du temps pour permettre de se situer dans le temps.



Activités selon différents domaines



- Découvertes
- Jeux
- Expérimentation



Formes de travail:

- Groupe classe

- Ateliers

- Individuel

Le goûter et la cour de récréation



- un moment de partage en classe afin de profiter de manger au calme
- un temps de discussion libre
- l'occasion de rencontrer les élèves de l'école, de créer des amitiés
- un endroit pour prendre son indépendance tout en respectant les limites de la cour d'école
- un moment où l'enfant sera amené à gérer de petits conflits et à oser demander de l'aide à un adulte qui surveille la cour
- il y a la présence d'une enseignante 1-2H en fonction des besoins des élèves

Ateliers libres

- Activités ludiques, touchant différents domaines, qui évoluent au fil de l'année.
- Ces ateliers permettent :
 - l'autonomie
 - la prise d'initiative
 - la capacité de réaliser et d'assumer un choix
 - le développement socio-affectif
 - le respect du rythme de chacun



Et encore...

- Sorties en forêt
- Sorties en fonction du thème
- Les anniversaires
- Divers intervenants tout au long de l'année



Aspects pratiques

- Matériel: quelques précisions



- Comment nous aider à préparer la rentrée ?

Rentrée scolaire

- Accueil le **19 juin 2024**
- Courrier avec infos
- Rentrée scolaire pour les 1Hs :
 - Vendredi matin **23 août 2024**
 - Exceptionnellement, sans les 2Hs



Horaire

8h10 – 11h50 / 14h10 - 15h50

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
1 ^H et 2 ^H 4 unités	2 ^H 4 unités	1 ^H 4 unités	2 ^H 4 unités	1 ^H et 2 ^H 4 unités
2 ^H 2 unités	1 ^H 2 unités	congé pour tous les élèves de l'école	2 ^H 2 unités	2 ^H 2 unités

Les trajets en bus

J'attends le bus derrière le banc sur la place en pavés
Je laisse monter les plus petits en premier à l'avant dans le bus

HORAIRES DES TRANSPORTS POUR LES ÉLÈVES DE GRUYÈRES

ALLER	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Molésou Village	07.44	13.41
La Loue	07.51	13.48
Pringy-village	07.52	13.49
Gruyères gare	07.55	13.52
Gruyères ville	07.58	13.55
Epagny village	08.03	14.00

RETOUR	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Epagny village	*11.58	16.00
Gruyères gare	12.05	16.02
Gruyères ville	12.08	16.05
Pringy-village	12.11	16.08
La Loue	12.13	16.10
Molésou Village	12.21	16.18

ALLER	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Broc Prâ-Dêré	07.55	14.00
Epagny	07.58	14.03

RETOUR	Lundi à vendredi	
	Matin	Après-midi
Epagny	*11.58	15.55
Broc Prâ-Dêré	12.01	15.57

* même bus

Les trajets à pied

- J'arrive à l'heure au rendez-vous à l'école, au pédibus,...
- Je marche sur le trottoir ou en bord de route selon les règles de sécurité

Education de l'enfant à la sécurité routière:

- > Rôle primordial des parents
- > Education routière en classe, avec les policiers, triangle jaune fluo distribué

www.pedibus.ch

Définition

C'est une « ribambelle » d'enfants, entre 4 et 8 ans, qui se rendent à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Chaque parent qui inscrit son enfant au Pedibus s'inscrit également pour le conduire, selon les besoins de la ligne.



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

A pied plutôt qu'en voiture !

Le Pédibus (pour les 4-8 ans) fonctionne grâce à des groupes d'adultes qui accompagnent les enfants à pied, depuis leur quartier d'habitation jusqu'à l'école.

Renseignements, participation :
Coordination Pedibus Fribourg / ATE
Tél. 076 430 05 58 / fribourg@pedibus.ch
www.pedibus.ch



CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

24.08.23	Début de l'année scolaire
25.08.23 (matin)	Jour de la rentrée pour les
16.10.23 au 27.10.23	Vacances d'automne
01.11.23	Toussaint
08.12.23	Immaculée Conception
25.12.23 au 06.01.24	Vacances de Noël
12.02.24 au 16.02.24	Vacances de Carnaval
29.03.23 au 12.04.24	Vacances de Pâques
09.05.24	Ascension
10.05.24	Pont de l'Ascension
20.05.24	lundi de Pentecôte
30.05.24	Fête Dieu
31.05.24	Pont de la Fête Dieu
05.07.24	Dernier jour de classe

JOURS JOKER (NOUVEAU)

Dès le 1er août 2022, les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant quatre demi-jours de classe par année scolaire (jours « joker ») sans présenter de motif, sous réserve des conditions suivantes inscrites dans le nouvel article du Règlement de la Loi sur la scolarité obligatoire (RLS, art. 36a) :



SPORT ET CULTURE

Des activités sportives et culturelles au long de l'année scolaire. En dehors de ces activités collectives, les parents sont autorisés à accompagner leurs enfants à des activités avec sa classe.

Communication précise d'ici fin juin

ABSENCES MALADIE ET EXCUSES

En cas d'absence pour des rendez-vous médicaux et des enterrements, veuillez informer l'enseignant-e en complétant le formulaire annexé à ce bulletin. En cas d'absence pour maladie, veuillez informer l'enseignant-e à son numéro de téléphone ou à celui de l'école, avant le début de la classe, si possible 10 minutes avant la sonnerie. En cas d'absence non annoncée, les parents sont contactés par téléphone.



Canal de communication depuis novembre 2023

- Dans le but **de simplifier la communication autour du quotidien scolaire entre l'école et les parents**, la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) propose à toutes les écoles du canton de Fribourg une application officielle appelée **Klapp**.
- Cette solution se décline en une application **mobile** sur les smartphones, **tablettes** ou sur une **page web**.
- Elle permet une vue d'ensemble des informations concernant l'école et principalement de communiquer:
 - Un **message**
 - Une **annonce d'absence**
 - À l'enseignante ou les enseignantes de son enfant; responsable AES; logopédiste; enseignante spécialisée

Deux options sur Klapp s'offrent à vous : nouveau message ou nouvelle absence.



En choisissant :	Information envoyée à
Nouvelle absence →	<ul style="list-style-type: none">- Enseignante ou enseignant- AES (si votre enfant s'y rend)- Logopédiste (si votre enfant s'y rend)- Enseignante spécialisée (si votre enfant s'y rend)
Nouveau message →	<ul style="list-style-type: none">- Aux personnes que vous sélectionnez

Permet aussi à la direction de transmettre **une information ou un lien (avec le site de l'école, un fichier joint)** à l'ensemble des parents d'élèves ou à groupes particuliers.



Aux parents des futurs élèves de 1H

Enseignement religieux confessionnel

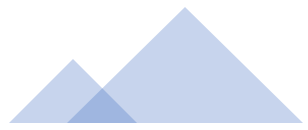
Madame, Monsieur, chers Parents,

Conformément à l'article 64 al. 4 de la Constitution cantonale et l'article 23 de la loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS), l'école obligatoire met un temps à disposition des Eglises et Communautés religieuses reconnues pour l'enseignement religieux confessionnel.

L'Eglise catholique-romaine et l'Eglise réformée disposent ainsi pour leur enseignement en 1-2H de cinq moments œcuméniques par année et en 3-11H d'une heure de cours par semaine.

Les élèves appartenant à ces deux confessions fréquentent donc d'office le cours d'enseignement religieux confessionnel. Les parents qui le souhaitent peuvent déclarer par écrit que leur enfant ne suivra pas le cours d'enseignement religieux confessionnel. Les élèves dispensés restent sous la responsabilité et la surveillance de l'école (art. 42 al. 4 du règlement de la loi sur la scolarité obligatoire, RLS). La déclaration de dispense à remplir peut être demandée à l'enseignant-e de votre enfant ou à la direction de l'école et retournée avant le 30 juin.

Les élèves d'autres confessions peuvent fréquenter les cours d'enseignement religieux confessionnel catholique-romain ou réformé. Les parents qui le souhaitent en informent par écrit l'enseignant-e de leur enfant.





Au programme

L'école et son organisation

Le début de la scolarité en 1H-2H

L'accueil extrascolaire

Le Conseil des parents

Avant la rentrée

Apéritif



Accueil extrascolaire

Le Pâquier et Les Barboutsè



Notre équipe d'animatrices

Gruyères :

- AES Les Barboutsè, Route de Duvillard 3,
- 1663 Epagny
- Tél : 078/922.40.13
- Email : aeslesbarboutse@gmail.com

- Sharon André Clerc - responsable
- Véronique Lafume - animatrice
- Brigitte Gothuey - animatrice
- Vanessa Bruder – auxiliaire
- Marie-Laure Vidal - animatrice

Le Pâquier :

- AES Le Pâquier, Place du Centre 9,
- 1661 Le Pâquier
- Tél : 078/943.98.80
- Email : aes@lepaquier.ch

- Andréa Chatton - responsable
- Andriana Schaller – animatrice
- Laetitia Bossel – animatrice
- Nicole Reber - animatrice

Journée type

- Déjeuner : 07h00 – 08h00
- Alternance matin : 08h10 – 11h50
- Repas de midi : 11h50 – 14h10
- Alternance après-midi : 14h10 – 15h50
- Goûter 1 : 15h50 – 17h15 et 17h15 - 18h15





Inscriptions :

- Régulière, à l'année
- Irrégulière, par mois
- Dépannage, selon besoin
- Inscription possible pendant l'année scolaire

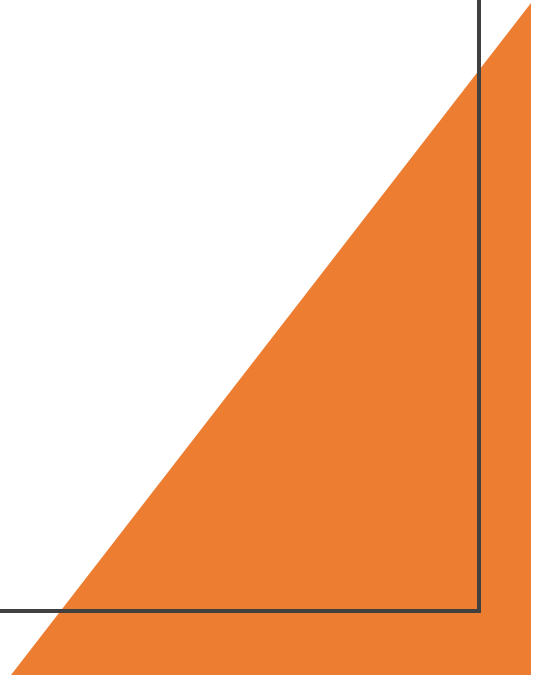
Horaires :

- Du lundi au vendredi
- De 7h00 à 18h15

Repas:

Le repas de midi nous est livré par l'entreprise "Le Repas Quotidien à Bossonnens "

Le goûter est acheté ou préparé par nos AES





Les activités

- Jeux
- Devoirs
- Jeux
- Bricolage
- Promenade
- Cuisine
- Sorties et visites
- Bibliothèque



Vacances

- L'AES est fermé durant les vacances scolaires, jours fériés et la journée pédagogique
- Cependant, une permanence reste ouverte durant l'été chez L'AES, Les Barboutsès à Epagny
- Il sera ouvert à partir de 10 enfants inscrits
- Les inscriptions se font directement à l'aide du formulaire à retourner au responsable de votre AES



Au programme

L'école et son organisation

Le début de la scolarité en 1H-2H

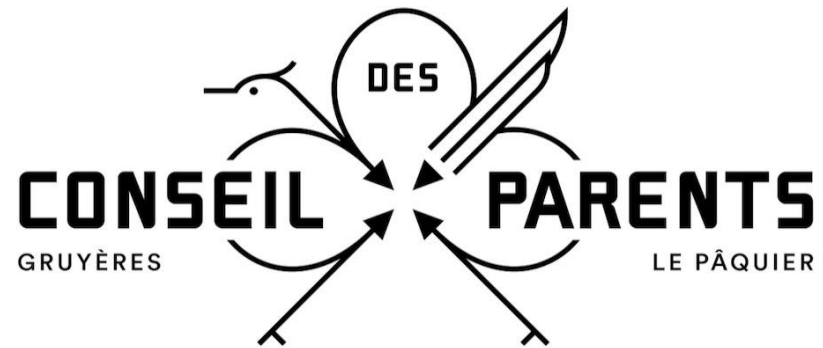
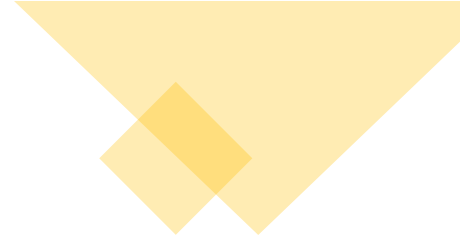
L'accueil extrascolaire

Le Conseil des parents

Avant la rentrée

Apéritif







Le Conseil des parents est composé de six parents d'élèves (fréquentant les établissements de notre cercle scolaire), du directeur d'école, des représentants des deux autorités communales et d'une personne représentant le corps enseignant.

Le Conseil des parents sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Composition actuelle



Pour la commune de Gruyères

- Nathalie Bongard-Tremp, présidente, membre
- Sharon André Clerc, membre
- Federica Regi Bertraccini, membre
- Dominique Bays, conseiller communal

Pour la commune du Pâquier

- Sylvie Brünisholz, membre
 - Mélanie Pharisa, membre
 - Laura Braissant, secrétaire, membre
 - Karine Kilchoer, conseillère communale
- Christophe Dafflon, Directeur d'école
 - Alexandra Streich, représentante du Corps enseignant

Pour le poste de "Président-e", une rocade est prévue en cours de législature dans un souci d'équité entre les deux communes.

Quelques actions déjà entreprises ou en cours



- Aide à l'organisation du Pedibus
- Mise en place de conférences sur divers thèmes
- Coup de balai
- Organisations de diverses manifestations...
- Ramassage des pommes
- ...

Adresse mail du Conseil des parents: cdp.gruyeres.lepaquier@gmail.com



Au programme

L'école et son organisation

Le début de la scolarité en 1H-2H

L'accueil extrascolaire

Le Conseil des parents


Avant la rentrée

Apéritif






Avant la rentrée

- Courrier avec informations et enclassements
 - Accueil le 19 juin 2024
 - Site internet à disposition www.ecolegruyereslepaquier.ch
- 



Ce soir

- Fiche de renseignements de l'élève à vérifier, compléter, signer
 - Courrier Klapp à emporter
 - Documents AES
 - Apéritif
 - A disposition pour des questions spécifiques concernant votre enfant
- 



Merci

Autres informations sur

www.ecolegruyereslepaquier.ch

